


Tous aux boîtes aux lettres !...

Date : 12 avril 2014

Rappelons nous d'abord que, pour essayer de calmer la contestation, le Président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, Jean-Louis Tourenne, déclarait tout bonnement - la main sur le coeur - le 19 juillet 2013 : « *il n'y aura pas non plus de "dispositions" destinées à "inculquer" ce gentilé dans la tête de nos concitoyens* »... et puis, surveillons de près nos boîtes aux lettres car voici venir :

[la dernière de couverture du "Nous-Vous-Ille" n°105 \(avril-mai-juin 2014\)](#)

Centenaire de la Première Guerre mondiale



Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT

Les Bretilliens et la Grande Guerre

L'Histoire à hauteur d'hommes

Une programmation proposée par le Département d'Ille-et-Vilaine 2014 - 2015

Des expositions

- Bande dessinée et histoire # 7. 14-18 : l'arrière du 8 avril au 26 septembre
- 14-18. Le Front, l'Arrière, la Mémoire du 15 mai au 31 décembre
- 14-18. De la guerre aux paysages d'aujourd'hui. Photographies de Jean Richardot, à partir du 20 septembre 2014
- Les sources de la Grande Guerre dans les communes, à partir de novembre 2014 et pendant toute l'année 2015

Un colloque

- « La Grande Guerre des Bretons. Vécus, Expériences, Mémoires » organisé par l'Université Rennes 2 et les écoles de Saint-Cyr-Croëtquidan les 14 et 15 mai 2014, à Saint-Cyr et à Rennes.

Des publications inédites

Des conférences

Un webdocumentaire en 2015

Ouvertures exceptionnelles les dimanches 18 mai et 22 juin de 14 à 18 heures

Archives départementales - 1, rue Jacques-Léonard à Rennes
Entrée libre et gratuite du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30
Tél. : 02 99 02 40 90
Toute la programmation sur www.ille-et-vilaine.fr
et des informations complémentaires sur [facebook.com/archives35](https://www.facebook.com/archives35) et @archives35

f t

Ille-et-Vilaine, la vie à taille humaine

une pleine page 21x29,7 tirée à 513.359 exemplaires

Comment confirmer de manière plus éclatante le fait que le Département d'Ille-et-Vilaine se moque éperdument de ce que peuvent penser les premiers intéressés – d'hier, comme d'aujourd'hui - du nom de la marque industrielle et commerciale déposée auprès de l'INPI, dont il a été décidé de les affubler le 20 juin 2013, sans leur demander leur avis ?... (une première en France)

LE BLOG DES CITOYENS D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<http://etreounepasetrebretillien.com>

Si vous avez manqué l'épisode précédent, c'est ici : [un peu de respect pour le passé](#)